

Séance extraordinaire du 26 octobre 2015

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce vingt-sixième jour du mois d'octobre deux mille quinze à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Clément Genest, Ann Jeffrey et Robert Maranda,

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2015-10-29

Période de questions

Environ 15 personnes assistent à la séance. Personne ne prend la parole.

CV-2015-10-30

Audition de l'appel de la décision du comité de démolition relative à la demande de démolition de l'immeuble situé au 7, rue Gagnon (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-199](#)

En conformité à la résolution CV-2015-09-31 fixant au 26 octobre 2015 à 18 h 30, la date d'audition de l'appel relatif à la décision du comité de démolition relative à la demande de démolition de l'immeuble situé au 7, rue Gagnon (secteur Lévis), le conseil de la Ville siège en appel de cette décision de ce comité.

Le maire présente les règles relatives au déroulement de l'audition de cet appel.

Le maire appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

L'audition débute à 18 h 38 et se termine à 20 h 12.

Sont entendus dans l'ordre :

- Pierre-Paul Sénéchal, l'appelant. Il dépose également des documents.
 - Pierre Blouin, l'appelant
 - Julie-Suzanne Doyon, requérant. Elle dépose également des documents.
 - André Fortin, requérant
 - Raynald Bilodeau
 - Gaston Cadrin
-

CV-2015-10-31

Détermination de la date du prononcé de la décision concernant l'appel de la décision du comité de démolition relative à la demande de démolition de l'immeuble situé au 7, rue Gagnon (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-244](#)

ATTENDU que l'appelant assiste à la présente séance de ce conseil ;

ATTENDU qu'il est nécessaire pour les membres du conseil de la Ville de bénéficier d'une période de réflexion afin de rendre une décision dans l'affaire concernant l'appel de la décision du comité de démolition relative à la demande de démolition de l'immeuble situé au 7, rue Gagnon (secteur Lévis) ;

ATTENDU que le maire mentionne qu'une décision de ce conseil sera rendue dans les meilleurs délais ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De fixer au plus tard le 16 novembre 2015, au cours de la séance ordinaire du conseil de la Ville prévue pour cette date, le prononcé de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition relative à la demande de démolition de l'immeuble situé au 7, rue Gagnon (secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-10-32

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2015-10-33

Période de questions

Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2015-10-34

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Patry

À 20 heures 15, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
